



Municipalité de Pointe-Fortune

ADOPTION DU BUDGET 2025

AVIS PUBLIC

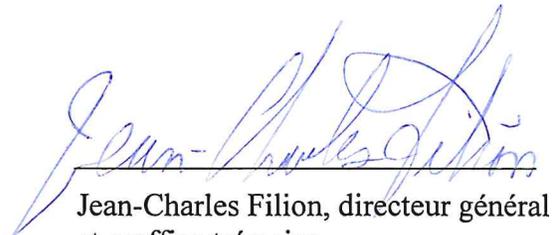
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le budget pour l'année 2025 sera adopté à la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**, du conseil de la municipalité, qui se tiendra le 11 décembre 2024, à 19h00 heures, au local ordinaire des séances du conseil.

Les points suivants, et exclusivement ceux-ci, seront discutés :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2025.
3. Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisation 2025-2026 et 2027.
4. Période de questions (portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour).
5. Levée de la séance.


Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier

Le 28 novembre 2024
